



(c) FRS

# Iran : Covid-19, sanctions américaines et ambiguïtés sur le nucléaire militaire

Premier foyer de la pandémie du Covid-19 au Moyen-Orient et l'un des dix pays les plus contaminés du monde, l'Iran ne parvient pas à en tirer profit pour le règlement diplomatique de la levée des sanctions économiques américaines et reste ambigu sur le nucléaire militaire.

Benjamin Hauteouverture, maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique l'explique dans une note publiée le 29 avril 2020 à Paris.

**Propagation du virus.** Le premier cas officiel de covid-19 est annoncé le 19 février 2020 dans la ville de Qom (200 km au Sud-Ouest de Téhéran). Fin avril, le nombre de testés positifs se monte à 100.000 et celui des décès à 6.000, chiffres estimés inférieurs à la réalité par des experts étrangers et des responsables iraniens. Quelque 100.000 survivants aux attaques chimiques irakiennes pendant la guerre Iran-Irak (1980-1988), souffrant encore de difficultés respiratoires,

restent très vulnérable au Covid-19. Malgré une réaction sanitaire lente et désordonnée, souligne Benjamin Hautecouverture, le régime iranien réagit dès le mois de mars par une offensive diplomatique. Pour la première fois depuis 1960, l'Iran demande au Fonds monétaire international (FMI) un crédit d'urgence de 5 Mds\$ pour faire face à l'épidémie. L'ambassadeur d'Iran à Londres demande une levée des sanctions économiques, en raison du débordement des hôpitaux de son pays. Le président iranien Hassan Rohani exhorte le peuple américain à faire pression sur l'administration Trump pour une levée des sanctions, à cause de l'épidémie. Mais début avril, l'Iran rejette l'aide humanitaire américaine directe, préférant pouvoir vendre pétrole et autres produits pour financer ses besoins. Cette aide s'est manifestée par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale de la santé et un mécanisme de financement humanitaire américano-suisse, opérationnel depuis le 30 janvier, pour la fourniture de produits médicaux et de première nécessité. Toutefois, cette aide est conditionnée par...la libération de tous les binationaux et ressortissants étrangers emprisonnés en Iran ! De leur côté, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne ont exporté du matériel médical vers l'Iran, fin mars et sans condition, dans le cadre du mécanisme « Instex » permettant des échanges commerciaux avec l'Iran sans utiliser le dollar. Elles se sont aussi engagées à lui fournir une aide de 5 M€, par l'intermédiaire d'agences de l'ONU.

**Sanctions unilatérales américaines.** L'escalade de la tension entre les Etats-Unis et l'Iran remonte à 2019, rappelle Benjamin Hautecouverture. Elle a culminé en janvier 2020 avec l'assassinat, par un drone armé américain, du général iranien Qassem Suleimani. Entre l'automne 2019 et mars 2020, l'Iran a lancé une vingtaine d'attaques, directes ou indirectes, par missiles ou roquettes, contre des installations américaines au Moyen-Orient. Loin de répondre aux demandes de levée des sanctions internationales par l'Iran, les Etats-Unis ont renforcé les leurs par des « ciblage » dès le mois de mars : personnels scientifiques iraniens spécialisés dans le nucléaire ; entreprises et personnes accusées d'avoir aidé l'Iran à vendre des produits pétrochimiques ; sociétés basées aux Emirats arabes unis ayant acheté collectivement des centaines de milliers de tonnes de produits pétroliers iraniens, parfois en falsifiant des documents pour dissimuler leur origine. L'administration Trump se justifie par quatre raisons : non-respect des embargos en vigueur ; attaques du 11 mars à la roquette en Irak (2 militaires américains et 1 britannique tués) ; financement du terrorisme ; décision de Téhéran d'intensifier ses opérations d'enrichissement d'uranium (novembre

2019). Elle pose trois conditions à la levée des sanctions contre l'Iran : retrait de ses combattants dans les conflits régionaux ; abandon de son programme nucléaire militaire ; limitation de son programme de missiles balistiques. Quant à la demande de prêt par l'Iran au FMI, elle souligne le risque de détournement des fonds à des fins étrangères à l'épidémie du Covid-19. En effet, une loi américaine l'autorise à s'opposer à une demande de prêt, faite à une institution internationale, par un Etat désigné comme « soutien au terrorisme ». Or grâce à leur détention de plus de 15 % des droits de vote au FMI, les Etats-Unis y disposent, de fait, d'un droit de veto officieux.

**Dossier nucléaire.** Selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) daté du 4 mars 2020, l'Iran a poursuivi sa coopération avec elle au premier trimestre, indique Benjamin Hautecouverture. Or, depuis mai 2019, Téhéran a décidé de ne plus appliquer certaines mesures du PAGC (*voir encadré*) et, le 5 janvier 2020, a annoncé la suppression de toute « limite opérationnelle » à son programme nucléaire. Toutefois, entre novembre 2019 et mars 2020, le programme d'enrichissement d'uranium a largement dépassé les limites imposées par l'accord de 2015 (*voir encadré*). Le délai d'une année au minimum ne semble plus garanti pour produire suffisamment d'uranium enrichi pour réaliser une bombe atomique. Cependant, il convient d'ajouter le temps nécessaire à la reconfiguration des centrifugeuses pour obtenir un enrichissement de qualité « arme » et celui de la fabrication de l'arme elle-même. Par ailleurs, un autre rapport de l'AIEA, daté aussi du 4 mars 2020 mais relatif au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, indique que l'Iran n'a pas répondu à ses demandes d'information et a refusé l'accès de deux sites à ses inspecteurs en janvier 2020. Washington reproche donc à Téhéran son non-respect de ses engagements au titre de l'accord de 2015. De son côté, l'Iran souligne que c'est précisément la décision unilatérale des Etats-Unis de se retirer de cet accord en mai 2018 qui l'a libéré, de fait, de ses propres obligations. Finalement, l'épidémie du Covid-19 ni les sanctions américaines ne freinent le programme militaire de l'Iran. Le 22 avril 2020, il a en effet réussi, avec son propre lanceur, la mise en orbite basse de « Nour 1 », son premier satellite militaire.

## **Loïc Salmon**

*L'accord sur le nucléaire iranien, traduit par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) par « Plan d'action global commun » (PAGC), a été signé à Vienne (Autriche) le 14 juillet 2015 par huit parties : Etats-Unis, Russie, Chine,*

*France, Grande-Bretagne, Allemagne, Union Européenne (UE) et Iran. Outre le contrôle à des fins civiles du programme nucléaire de l'Iran par l'AIEA, cet accord vise à maintenir, à au moins un an et pendant dix ans, le délai de production d'uranium enrichi nécessaire à la fabrication d'une charge nucléaire. Ce délai permet de réagir en cas de reprise du programme nucléaire militaire. L'accord prévoit notamment : le passage du nombre de centrifugeuses de 19.000 à 5.060 ; la limitation à 300 kg du stock d'uranium enrichi à 3,67 % ; la limitation de la production de plutonium civil et l'arrêt de la production de plutonium militaire. Dès la mise en œuvre de l'accord par l'Iran, l'UE et les Etats-Unis s'engagent à lever les sanctions économiques à son encontre sur l'énergie, les transports et la finance. Les sanctions restent maintenues sur les armes et les matériels sensibles. Selon l'AIEA, l'Iran avait respecté les contraintes de l'accord, à la date du 16 janvier 2016.*

[Iran : acteur incontournable au Moyen-Orient et au-delà](#)

[Moyen-Orient : pandémie du covid-19 et conflits en cours](#)

[Moyen-Orient : rivalités entre Arabie Saoudite, Iran et Turquie](#)